

L'an deux mille douze, le seize mai à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur ESPOSITO Fabrice, Maire, en séance ordinaire.

CONVOCACTION DU 6 AVRIL 2012			
PRESENTS (adjoints)	LACHEZE Marie-Renée	TAILLARDAT Denis	
PRESENTS (conseillers)	TEYSSIER Jean-Pierre DUBOURG Marie-Jeanne EXPERT Robert	MAZET Mylène DUBUFFET Christiane	FRITSCH Marie-Christine LESCOMBE Solange
ABSENT	FOUQUESOLLE Patricia BROCHEC Christian	PERUCH Franck BARJOU Jean-Pierre	MONJALET Vincent
PROCURATION	MONJALET Vincent donne procuration à ESPOSITO Fabrice BARJOU Jean-Pierre donne procuration à MAZET Mylène		
SECRETAIRE DE SEANCE	LACHEZE Marie-Renée		

1 APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU (séance du 13/04/2012)

- Le compte-rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

2 PROPOSITION D'ADJONCTION DE DELIBERATION

- Modification budgétaire N° 1.

3 ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance du jour.

1-/ Fixation prix de revente immeuble La Poste :

M. LAMIRAULT Dominique nous a informés qu'il souhaiterait racheter une partie de l'immeuble de La Poste. En l'occurrence le premier étage, une cave, le jardin, les dépendances et l'accès par la droite ainsi que le couloir en rez-de –chaussée. Il convient pour cela d'en fixer le prix.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Fixer le prix de revente de l'étage, une cave, le jardin, les dépendances et l'accès par la droite ainsi que le couloir en rez-de –chaussée de La Poste à 120 000 €.
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette transaction.

2-/ Modification budgétaire :

Suite au devis reçu concernant la dépose et le remplacement de dalles EP et descentes, compris dauphins de fonte, et la reprise des descentes EP et la pose de dauphins de fonte, pour un montant de 2 496.28 € TTC, ainsi que l'aménagement extérieur devant le secrétariat de la mairie (boules anti-stationnement) pour un montant de 2 611.35 € TTC, il convient de prendre une décision modificative du budget et M le Maire propose des virements internes de crédits en provenance de postes budgétaires présentant des disponibilités en faveur d'autres postes dont la dotation budgétaire initiale est insuffisante, afin de maintenir équilibre et cohérence dans les comptes municipaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal valide les propositions de virements internes de crédits, ci-dessous détaillées :

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Opération 58 – Voirie réseaux, 2315- Plan de circulation	-6 000,00	
Opération 49 - Mairie 2313 - Constructions	6 000,00	
TOTAL	0,00	TOTAL 0,00

3/ - Questions diverses :

M. le Maire :

- a – Fait établir les tableaux des permanences électorales pour les élections législatives du 10 juin et du 17 juin 2012.
- b – Informe qu'il a reçu les remerciements de la Chorale Trait d'Union pour la subvention exceptionnelle allouée à l'occasion de la réception de la Chorale Bretonne Kanerien Kimberle,
- c – Informe les élus que M. MAHO de Castillonnes a été recruté en remplacement de M. ROELANDT, afin de pourvoir au remplacement du CAE qui s'est désisté au bout d'une semaine,
- d – Expose le déroulement de la journée d'inauguration de la mairie et de la halle le 23/06/2012 :
 - 11H00 – Inauguration officielle suivie d'un apéritif (3 commerçants lauzunais ont été sollicité pour confectionner les toasts, Monsieur le Maire offre personnellement les boissons)
 - de 15H00 à 19H00 – Exposition sous la halle d'artistes locaux,
 - 19H00 – Tables gourmandes dans la rue,
 - 21H00 – Raphaël DE MAÏO interprète Georges BRASSENS, concert offert personnellement par M. le Maire,
 - 23H00 – Déplacement aux flambeaux jusqu'au Lac pour le feu de St Jean,
- e – Informe les élus de l'entrevue qu'il a eu avec M. MICHIELS à propos de sa parcelle sise section B n°367 d'une superficie de 7478 m². L'estimation faite par le Service des Domaines ne correspond pas aux désirs du propriétaire.
- f – Station Service : le projet est toujours d'actualité puisque les diverses demandes d'autorisation sont toujours en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

